

non-violence



Vos dons pour la non-violence

Non-violence XXI – 47 avenue Pasteur, 93100 Montreuil
Tél : (33) 1 45 48 37 62

coordination@nonviolence21.org – <https://nonviolence21.org/>

RAPPORT D'ACTIVITE 2022 ET D'ORIENTATION 2023-2024

Table des matières

1.	L'activité de Non-Violence XXI en 2022 en quelques points	2
2.	Le partenariat avec la FPH.....	3
3.	Collecte de dons et financement des projets non-violents	3
3.1.	Développement des dons et donateurs (voir détails dans l'annexe)	3
3.2.	Projets financés en 2022 (voir détails en annexe)	4
3.3.	Procédure d'attribution des aides, suivi et valorisation des projets financés	4
4.	Faire connaître Non-Violence XXI.....	5
4.1.	Les 21 heures de la non-violence.....	5
4.2.	Suite de la campagne « La non-violence, c'est radical ».....	6
4.3.	Réflexion sur la nouvelle identité de Non-Violence XXI – Charte graphique.	8
4.4.	Les autres actions de communication de Non-Violence XXI :.....	9
5.	Liens avec le Fonds de dotation.....	14
6.	Vie associative.....	14
6.1.	Fonctionnement en 2022	14
6.2.	Réunions statutaires et évolution du Bureau et du Conseil d'Administration	15
6.3.	Les nouvelles missions de NVXXI (objet secondaire des statuts).....	17
6.4.	Relations avec les fondations	18
7.	Rapport financier	19

Liste des annexes :

- 1- Bilan et compte de résultat
- 2- Budgets prévisionnels 2023 et 2024
- 3- Bilan des « 21 heures de la non-violence » 2022
- 4- Note réflexive NVXXI-FPH
- 5- Analyse des dons en 2022
- 6- Projets financés en 2022
- 7- Rapport d'activité 2022 et d'orientation 2023/24 du Fonds de dotation
- 8- Présentation des 7 orientations souhaitées pour Non-violence XXI
- 9- Nouveaux modes de gouvernance mise en place à titre expérimental suite à l'AG de juin 2023
- 10- Compte rendu exposition Tatou Juste – Man St Etienne
- 11- Définition de la désobéissance civile votée

1. L'activité de Non-Violence XXI en 2022 en quelques points

La mutation de NVXXI entamée en 2018 poursuit son chemin. Le partenariat de 3 années avec la Fondation pour le Progrès de l'Homme - FPH (prolongé d'une année en raison d'une réorganisation de la FPH) a eu un effet quasi immédiat sur la qualité et le volume des activités de NVXXI pour renforcer son rôle de tête de réseau (« faitière » dit-on en Suisse francophone) des « non-violences » en France. La suite de ce rapport en rend compte.

- L'équilibre financier a été atteint, notamment grâce à la subvention FPH. Le résultat se solde par un excédent de 2065€.
- Groupes de travail « Identité visuelle/Communication » et « Gouvernance » : les travaux du premier groupe dit « identité » ont permis l'adoption et la mise en place d'une nouvelle charte graphique. Le second groupe dit « gouvernance » a pu avancer et faire un premier rendu au CA de novembre, et poursuit son travail pour une proposition, à l'AG 2023, d'évolution de la gouvernance de Non-violence XXI.
- Rapport « Restriction des libertés associatives » et loi séparatisme : Les effets du contrat d'engagement républicain que nous craignons sur la désobéissance civile ont effectivement été constatés, et ont fait l'objet de discussions à l'AG et au CA de NVXXI. Il est ressorti de ces échanges que Non-violence XXI est bien dans son rôle en défendant la désobéissance civile en tant que forme d'action non-violente.
- Concernant les dons traditionnels, on observe une légère baisse pour la seconde année consécutive : passage de 51 624€ en 2021 à 48 895€ en 2022 (mais légère augmentation sur la totalité des dons reçus par NVXXI et le Fonds de dotation).
- Aucun legs réalisé du côté du Fond de dotation, mais des dons d'un particulier vont permettre à ce dernier de réaliser plus d'actions de communication que précédemment.
- Dans le cadre des objectifs indiqués dans la convention signée avec la Fondation pour le Progrès de l'Homme, ainsi qu'en accord avec l'orientation annoncée en 2021 et 2022: « Nous rendre plus accessible au grand public : vulgariser la non-violence, assurer une présentation plus attractive des actions soutenues, développer des moyens de communication plus orientés vers les jeunes générations, refonder et moderniser notre site internet. », nous avons réalisé cette année la première édition des « 21 heures de la non-violence ». Le bilan complet de cet événement est disponible en annexe. Dans l'ensemble, s'il a généré moins de dons et de visibilité que souhaité, nous sommes satisfait-es de l'engagement des membres dans ce projet et de la qualité du contenu proposé. Une seconde édition est prévue en 2023 car nous pensons que ce type d'évènement doit s'inscrire dans le long terme pour obtenir une bonne visibilité.
- L'année 2022 a aussi été marquée par une réorganisation de l'équipe des salariés :
 - Départ de Johann Naessens, notre coordinateur
 - Augmentation du temps de travail de Mathieu Nollet et élargissement de ses fonctions
 - Recrutement de Prune Pont-Benoit en septembre.Après une baisse d'activité entre mars et juillet, ce recrutement a été l'occasion d'affirmer notre volonté de renforcer la coopération et l'animation de notre réseau, le titre du poste de Prune Pont-Benoit étant justement « animatrice des réseaux de Non-violence XXI ».

Rappel des orientations structurelles pour 2022/2023

NVXXI doit se renforcer et notamment :

- Mettre en place le « chantier » sur la gouvernance (voir 6-2). Le but est d'avoir des premières propositions à faire au CA de novembre (réalisé)

- François Marchand va envoyer au CA les deux projets de fiches de poste (évolution du poste de Mathieu Nollet, et recrutement d'une personne en charge de la communication et de l'animation du réseau) (réalisé)
- Poursuivre l'assistance « com » et mettre à profit une nouvelle charte graphique. Nous assumons de plus en plus clairement notre rôle de « faïtière », mais l'augmentation de notre visibilité, constante depuis cinq ans, semble aussi atteindre ses limites. C'est l'un des axes de réflexion du groupe Communication. (réalisé)
- Assurer la traduction en dons de nos différentes campagnes. (non réalisé)

Orientations structurelles pour 2023/2024

- Appliquer les nouvelles directives de gouvernance décidées en AG 2023
- Poursuivre et consolider le rôle de « Tête de réseau »

2. Le partenariat avec la FPH

Rappel de l'objet du partenariat, initialement sur 3 ans et au final sur 4 (40 000€ par an) : « Fédérer les acteurs de la non-violence et promouvoir collectivement l'action non-violente - un appui structurel pour la faïtière des mouvements de la non-violence en France »

En janvier 2023, le Bureau a remis à Matthieu Calame, directeur de la FPH, une « Note réflexive NVXXI-FPH » pour faire le point de notre partenariat ; cette note est jointe en annexe au présent rapport.

- ➔ Sur la base de cette note, la FPH nous a renouvelé sa confiance. Notre partenariat est maintenant prévu jusqu'en mars 2025.

3. Collecte de dons et financement des projets non-violents

3.1. Développement des dons et donateurs (voir détails dans l'annexe)

Rappelons l'objectif, plus symbolique que logique, que nous nous sommes donné en matière de ressources : atteindre une répartition qui serait une situation classique et équilibrée pour une ONG de notre type :

- 1/3 recettes donateurs, soit environ 75 000€ (61 960€ en 2020 ; 57 624€ en 2021, dont 6 000€ versés au Fonds de dotation, 58 395€ en 2022, dont 9500€ versés au Fond de dotation)
 - 1/3 recettes legs (75 000€) lissées sur plusieurs années
 - 1/3 recette régulière d'Un Monde Par Tous - UMPT (73 000€ actuellement)
- Il peut s'y ajouter d'autres recettes. Ainsi en 2022, 40 000€ de subvention FPH

En 2022, tous les fonds traditionnels enregistrent une baisse, hormis les fonds non-affectés qui augmentent légèrement. Au total, les 4 fonds (ICP - Intervention Civile de Paix, EDUcation, ANV - Action Non-Violente et FNA - Fonds Non Affectés) récoltent 2 600€ de moins qu'en 2021, mais cela est compensé par les 2800€ collectés pendant les 21 heures.

On observe une baisse importante des dons « pré-affectés » à une association en 2022 par rapport à 2021 (dons, via Non-violence XXI, à : La boîte militante, l'IRNC et au Podcast « La force de la non-violence ») : ils sont passés de 5600€ à 2100€.

Si on ne prend pas en compte les dons au Fond de dotation, on observe donc une baisse des dons totaux à Non-violence XXI : de 51 624€ en 2021 à 48 895€ en 2022. Le nombre de donateurs actifs diminue légèrement, passant de 323 en 2020 à 308 en 2021, bien que le nombre de nouveaux donateur.trices ait légèrement progressé.

Voir plus de détails en annexe : « Analyse des dons en 2022 »

Côté legs et donations, voir le paragraphe 5 (liens avec le Fonds de dotation) et le Rapport d'activité du Fonds de dotation en annexe.

Rappel des orientations 2022 :

- NVXXI vise toujours un objectif de 75 000€ de dons (y compris les renoncations au remboursement de frais des administrateurs) à une date difficile à prévoir, mais un objectif de 60 600€ en 2023 est réaliste ; voir le BP. (non réalisé)

Orientations pour 2023/24

- NVXXI vise toujours un objectif de 75 000€ de dons annuels (y compris les renoncations au remboursement de frais des administrateurs) à une date difficile à prévoir, mais un objectif de 65 000 à 70 000€ en 2024 semble réaliste ; voir le BP.

3.2. Projets financés en 2022 (voir détails en annexe)

En 2022, NVXXI a financé 38 projets (34 en 2021 et 30 en 2020) et 33 ONV (27 en 2021 et 26 en 2020) dont 13 membres de NVXXI (ou membres de membre comme les groupes locaux du MAN) ; le montant total versé a été de 99 115€ (99 958€ en 2021 et 95 771€ en 2020). Voir détails en annexe.

Commentaires rapides :

- Intervention Civile de Paix : les projets sont toujours importants et les montants en conséquence, particulièrement en 2022. Le montant total alloué a été de 47 900€.
- Action non-violente : les financements de l'action non-violente restent importants également : 20 800€ ;
- Autres thèmes : NVXXI a affecté 6 581,25€ au financement de projets d'éducation, 4 000€ pour la presse et les médias et 9 600€ à la recherche.
- Dons pré-affectés : Cette procédure demeure marginale dans l'activité de NVXXI : 5 234€ ont été reversés en 2022.

On notera que l'augmentation des financements pour l'action non-violente s'est faite au détriment de l'éducation et des formations d'adultes à la régulation non-violente des conflits ; cela reflète une évolution importante depuis la création de NVXXI qui avait priorisé jusqu'en 2010 l'ICP et l'éducation/formation.

Le CA a refusé 15 demandes d'aides, et en a reporté 4 pour étude en 2023. La question de la sélection des projets reste posée : faut-il éviter le saupoudrage et favoriser quelques projets d'envergure ? Quelles règles se donner pour les projets africains ?

Depuis 2020, les aides régulières ne sont plus versées qu'au Comité ICP (8 500€ sur le fonds UMPT) et au MAN (5 000€ sur les fonds de NVXXI).

3.3. Procédure d'attribution des aides, suivi et valorisation des projets financés

Suite à un nouveau fonctionnement de la fondation UMPT, la date limite de dépôt des dossiers pour les aides décidées à l'automne a été décalée au 25 septembre. Le dépôt des dossiers NVXXI (financement par les dons) est dorénavant fixé au 25 février pour décision du CA en mars.

Une version en ligne du formulaire d'aide financière a été développée avec succès en 2021 et a été utilisée pour les demandes d'aides financières en 2022.

C'est maintenant Mathieu Nollet, en tant que secrétaire administratif, qui prend en charge la procédure : après réception, il réalise une première analyse et prépare les documents à répartir entre les instructeur.trices.

Jeannette Londadjim est en charge des dossiers africains depuis septembre 2021, en remplacement d'Éric Egbako. Adrien Roux, Patrick Lesauvage, François Marchand et Georges Leperchey ont réalisé les autres instructions, renforcés par Lolita Hubert et Anne-Catherine Bisot en 2022.

Les instructeur.trices prennent éventuellement contact avec les demandeurs. Un Bureau élargi à tous les instructeurs finalise un tableau de répartition financière soumis au CA. L'ensemble de la procédure suit les critères qui figurent dans le règlement intérieur.

Mathieu Nollet assure ensuite la gestion des conventions, et le versement des aides. Ce versement intervient en avril-mai, au lieu de juin-juillet précédemment.

Le suivi des aides (année n+2) est maintenant bien organisé, et le retard a été rattrapé suite à l'arrivée de Mathieu Nollet. Plusieurs aides d'un montant faible (500€ environ) sont accordées avec des conditions simplifiées (transmission du rapport d'activité et des comptes de l'association pour l'année subventionnée).

Rappel des orientations pour 2022 :

- NVXXI doit encore consolider ses capacités d'instruction des dossiers de demande d'aide financière. (Recrutement de 2 instructrices)
- NVXXI doit consolider sa capacité et la pertinence du suivi des aides financières. Notamment, il serait intéressant de communiquer plus et mieux sur les réalisations effectives des projets. (en cours de réalisation avec le recrutement de Prune Pont-Benoit)

Orientations pour 2023/24

- Consolider les capacités d'instruction des dossiers de demandes d'aides financières par recrutement de nouveaux et nouvelles instructrices
- Clarifier les critères et modalités de sélection des dossiers

4. Faire connaître Non-Violence XXI

4.1. Les 21 heures de la non-violence.

Voir le bilan détaillé disponible en annexe.

En quelques mots : l'idée de ce projet a germé en début d'année 2022, comme événement pour célébrer les 21 ans de Non-violence XXI. Il s'est précisé au fur et à mesure de l'année, mais est réellement entré en phase de production avec l'arrivée de Prune Pont-Benoit en septembre.

En quelques mois, Prune Pont-Benoit a su mobiliser nos membres, encadrer la création d'une charte graphique spécifique à l'évènement, et déterminer un programme de qualité prenant en compte les contraintes de chacun.e.

Les 8, 9 et 10 décembre, l'évènement s'est donc déroulé sur Zoom (les 8 et 10) et sur Twitch (le 9). La qualité du contenu a été saluée par plusieurs retours, et nous avons apprécié la participation enthousiaste de nos membres.

Nous prévoyons une seconde édition en 2023, où nous espérons améliorer la visibilité de l'évènement.

Orientations pour 2023/24

- Produire une seconde édition des 21 heures de la non-violence, idéalement totalement en plateau, avec une plus grande communication en amont permettant une plus grande visibilité

4.2. Suite de la campagne « La non-violence, c'est radical »



Après la première campagne lancée en 2019 intitulée « Pourquoi la non-violence est-elle révolutionnaire ? », nous avons lancé en 2020 la seconde campagne intitulée « La non-violence, c'est radical ! » qui s'est poursuivie en 2022 à travers les initiatives suivantes :

4.2.1. Exposition EMI – « La non-violence c'est radical » - Physique



- Rappels : Cette exposition s'appuie sur 12 affiches accompagnées de la description de 12 actions non-violentes « historiques ». Elle a pour objectif principal de montrer que la non-violence est à la fois un puissant levier de transformation de la société et une méthode d'action qui rassemble largement, à la différence d'autres stratégies de lutte. Ce projet, initié par Angela Fontana, permet de proposer un format hybride de formation participative prenant comme point de départ les 12 affiches et 12 récits (visuels) réalisés par les étudiants de l'EMI, complétés de 12 fiches ressources.

Sur l'année 2022, l'exposition a été présentée :

- le 29 janvier 2022 : le MAN Île-de-France a organisé une visite de l'expo en présentiel avec une animation sur la base d'un quizz qui permet de lancer des débats sur 5 des thèmes des affiches et récits.
- du 21 septembre au 2 octobre 2022 : à l'occasion de la quinzaine de la non-violence, à l'initiative du MAN Nancy.
- le weekend du 26 et 27 novembre 2022 : au Salon Tatou Juste, 3 affiches ont été exposées sur le stand du Man Saint-Etienne (voir compte rendu en annexe)
- lors des 21 heures de la non-violence, deux affiches ont décoré le studio d'enregistrement de l'émission du vendredi 9 décembre

4.2.2. Exposition EMI – « la non-violence c'est radical » - Virtuelle

La crise sanitaire n'ayant pas permis la diffusion aisée de l'exposition, nous avons proposé un format en ligne. Ce travail a été confié à Angela Fontana, qui l'a développé sur le site « Framevr ». Une version fonctionnelle de l'exposition a été livrée en 2022 et nous avons pu procéder à son « vernissage » virtuel le 6 octobre, en présence de 12 participant.es.

Depuis, nous avons à nouveau présenté cette exposition lors des 21 heures de la non-violence, et communiqué via nos newsletters.

A ce jour une trentaine de personnes se sont inscrites pour visiter l'exposition .



4.2.3. Les capsules vidéo :

NVXXI a commencé à élaborer des capsules vidéos avec des personnalités de la non-violence, afin de dynamiser ce projet et d'inciter aux dons. Un bénévole, Philippe Guillaume, réalisateur cinéma en retraite, a été « recruté » avec l'aide de Passerelles et compétences. Quatre capsules ont été diffusées en 2021 et quatre en 2022 :

- Septembre 2021 : HK (Kaddour Hadadi) (306 vues)
- Octobre 2021 : Pauline Boyer (161 vues)
- Novembre 2021 : Yazid Kherfi (157 vues)
- Décembre 2021 : Cécile Dubernet (164 vues)
- Janvier 2022 : François Marchand (190 vues)
- Mai 2022 : Rachel Lamy (185 vues)
- Juillet 2022 : Célia Grincourt (246 vues)
- Septembre 2022 : Khaled Gaiji (81 vues)

Le nombre de vues (relevées mi-avril 2023) paraît encore insuffisant pour en faire un support efficace pour les dons. Ces capsules sont diffusées via la Newsletter de NVXXI. Une diffusion sur le compte Facebook a également été réalisée, mais n'a pas permis de booster l'audience. Aussi serait-il pertinent de solliciter nos partenaires. Il n'est pas prévu de tourner d'autres capsules.

Rappel des orientations pour 2022/23 :

NVXXI doit faire évoluer sa campagne et l'adapter à ses capacités réelles, avec le soutien de financements comme la FPH, Lush et peut-être d'autres financeurs ... ? (non réalisé)

NVXXI doit encore renforcer les partenariats avec ses membres et les ONV financées. (réalisé avec les 21 heures)

Actions envisagées pour 2022 :

- Rendre opérationnel la version virtuelle de l'Expo et organiser 2 formations-animations en virtuel. (réalisé : télécauserie/vernissage et 21 heures)
- 2 nouvelles formations-actions (autour de l'expo d'affiches) en présentiel (réalisé)

- 1 ou 2 Agoras de la non-violence (en présentiel) et/ou un événement à l'automne 2022 pour fêter les 21 ans de NVXXI (avec la nouvelle charte graphique ?). **(réalisé)**
- Participer à quelques grands événements à venir organisés par nos partenaires : Festival Climat Alternatiba 2e WE de juillet ? Dialogues en humanité (Lyon - juillet) ? Universités d'été 2022 ? Les 51 ans du Larzac ? Liste non exhaustive, à compléter. **(non réalisé)**
- Poursuivre la série des capsules vidéo (4 à tourner et à diffuser en 2022) en boostant leur diffusion via les réseaux sociaux et nos partenaires. **(partiellement réalisé)**

Orientations pour 2023/24 :

- Continuer de promouvoir l'exposition en ligne et en physique via nos membres et partenaires, et essayer d'en faire un support pour collecter des dons
- Développer notre présence à des événements comme « Terres de lutte » au Larzac, l'Université d'été des mouvements sociaux ou la Fête de l'Humanité.

4.3. Réflexion sur la nouvelle identité de Non-Violence XXI – Charte graphique

Sous l'impulsion des « communicant.es » du Bureau, une réflexion pour favoriser un changement d'échelle et penser l'avenir de NVXXI, notamment en matière d'identité visuelle, de positionnement et de message à communiquer, a été enclenchée en mars 2021. Le groupe, mené initialement par Florent Compain, a retenu un processus dont la 1^{ère} étape a porté sur la modification du logo. Suite à appel d'offre, un prestataire de grande qualité, intéressé par notre problématique (Romane Gattolin de Wink-stratégies) a été retenu.

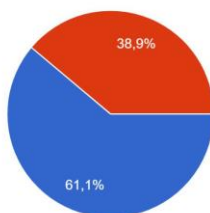
4 réunions avec Wink ont permis d'étudier 3 versions successives de 3 séries de logos, depuis une simple évolution jusqu'à une refonte totale. En avril 2022, 30 personnes/membres de NVXXI ont été consultés. 18 ont répondu.

Option 1



A première vue, quelle est votre option préférée ?

18 réponses



● Option 1
● Option 2

Option 2



Le logo ci-dessus, choisi par une nette majorité, a orienté l'ensemble de la charte graphique qui a été produite. Elle s'applique à l'ensemble des documents papiers et numériques de NVXXI, notamment :

- a. Documents papier :
 - La Lettre aux donateurs.
 - Les mini-guides
 - Dépliants et brochures
 - Reçus fiscaux
 - Rapports des CA et AG
 - Cartes de visite
- b. Documents numériques :
 - Signature emails
 - Modèle Newsletter
 - Maquette pages Web du site
 - Bannières réseaux sociaux
 - Modèle visuel Télécauseries (Zoom)
 - Formulaire de demande d'aide financière
 - Visuels à intégrer en début/fin de Vidéos

+ Déclinaison possible pour le Fonds de dotation créé par NVXXI ?

Orientations 2022/23 :

Finaliser une nouvelle charte graphique de NVXXI et l'appliquer progressivement à l'ensemble de nos communications. (réalisé)

4.4. Les autres actions de communication de Non-Violence XXI :

4.4.1. Les mini-guides, dépliants et brochures

Mini-guides :

NVXXI continue de distribuer ses 4 mini-guides : Formations à la non-violence ; Pratiques non-violentes d'aujourd'hui ; Intervention civile de paix ; Jeux-vidéo. La distribution fut peu importante cette année en raison du faible nombre d'événements physiques auxquels nous avons participé.

Brochure « Pourquoi la non-violence est-elle révolutionnaire ? » :

La brochure initiale s'est écoulee très rapidement dès sa sortie (2000 exemplaires). Avec une réactualisation et un petit « relooking », elle a été rééditée en 2021. Elle est toujours distribuée en 2022 et 2023.

Dépliants :

Le stock de dépliants de notre Fonds de dotation, qui inclut les descriptions de NVXXI et du Fonds de dotation, est toujours disponible

4.4.2. La Newsletter

19 Newsletters ont été envoyées en 2022 (1 par mois sauf en aout, 1 pour les vœux de nouvelles année, 3 pour des Télécauseries, 1 pour les 21 heures, et 3 pour des appels à dons en décembre) ; elles annoncent les initiatives de NVXXI, mais aussi celles de nos partenaires et membres, et appellent à faire un don. La liste de distribution contient actuellement 3474 adresses.

4.4.3. La Lettre aux donateurs (papier)

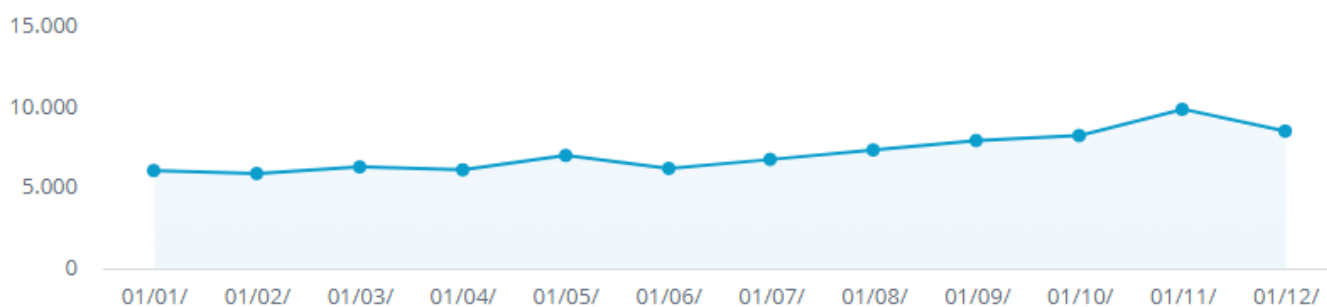
NVXXI informe ses donateurs par ce biais deux fois par an (juin et octobre). La Lettre est envoyée aux donateurs actifs, aux anciens donateurs, aux membres de NVXXI et aux partenaires, bénévoles, etc. (1 000 envois postaux environ actuellement).

La Lettre aux donateurs présente un panorama varié des projets et associations financés, en mettant l'accent notamment sur les projets novateurs et audacieux. L'envoi de ces lettres constitue le déclencheur d'une part importante des dons. L'une des pages les plus attendues est la quatrième, où figure traditionnellement l'interview d'une personnalité s'impliquant de près (et parfois d'un peu plus loin) dans la non-violence. L'idée est surtout de faire émerger les différents parcours et de mieux comprendre comment nos partenaires ou nos membres en sont arrivés à s'engager. En 2022, les lettres ont mis à l'honneur Lolita Hubert (nouvelle membre du bureau de NVXXI) et Guillaume Gamblin (de Silence).

4.4.4. Le site internet et les réseaux sociaux

Le site est peu actif. Sa version actuelle avait été lancée en décembre 2018. Il est difficile aujourd'hui de connaître sa fréquentation réelle, car depuis la mise en place du protocole d'acceptation/refus des cookies (accord avec le RGPD), les personnes refusant les cookies ne sont plus comptabilisées dans Google Analytics. Les stats nous donnent des statistiques peu fiables et surdimensionnées (du fait de « visiteurs » automatisés) : en moyenne 7200 visiteurs.euses par mois.

Visiteurs



Début 2023, le site a été mis en conformité avec la nouvelle charte graphique par Mathieu Nollet et Prune Pont-Benoit. Son design et sa page d'accueil ont par ailleurs été modernisés afin d'en faire une vitrine plus intelligible et de rediriger facilement les internautes vers les informations principales.

NVXXI utilise également les réseaux sociaux pour partager son actualité et celle de ses membres. Ceux-ci ont connu un regain d'activité depuis l'arrivée de Prune Pont-Benoit, et nous avons pu constater un pic de popularité avec les 21h de la non-violence qui ont permis une présence dynamique et plus constante.

Sur Facebook, la page obtient 1533 "likes" et 1740 "followers". De manière générale, Facebook est un réseau social de moins en moins actif. Cela dit, compte tenu de la moyenne d'âge de notre communauté et de nos donateurs et donatrices, il est dans notre intérêt de continuer à y rester présents.

Sur Twitter, nous avons 239 followers. Nous pouvons espérer en obtenir bien plus, mais ce réseau social est principalement intéressant pour du "b to b" ou de la visibilité auprès des journalistes. Il serait intéressant à investir davantage si nous développons notre casquette "plaidoyer" et de tête de réseau sur les sujets de fond et d'actualité autour de la non-violence, car il permet des réactions à chaud sur l'actualité.

Nous avons enfin nouvellement investi les terrains de LinkedIn et Instagram, deux réseaux sociaux pertinents et prometteurs.

Sur LinkedIn, 151 abonnés. Comme Twitter, le réseau peut être pertinent pour le côté b to b et plaidoyer, mais aussi pour toucher une nouvelle communauté de donateurs parmi les réseaux de nos membres.

Instagram est le réseau social à privilégier aujourd'hui. Très investi par nos membres et par les influenceurs, notamment dans le domaine militant et du mouvement climat, il comporte un gros potentiel pour dépasser notre plafond de verre et rajeunir notre communauté. Les interactions y sont plus faciles et fréquentes, que ce soit avec le public ou les autres associations de notre réseau. Réactivé pour les 21h, il rassemble aujourd'hui 176 followers mais le potentiel est beaucoup plus large.

4.4.5. Les causeries et autres évènements « physiques »

2 évènements en présentiel ont été organisés cette année par Non-violence XXI :

- Un évènement autour du livre de Rachel Lamy :

16 février 2022 | 19h - 20h30
Les Marmites Volantes - Montreuil
47 avenue Pasteur, métro Mairie de Montreuil

Les Agoras de la non-violence

Rencontre avec Rachel Lamy pour la sortie de son livre :
Addicte à l'espoir - Mon tour du monde de la non-violence

Entrée libre.
Participation au chapeau pour le concert

www.nonviolence21.org

Une rencontre placée sous le signe du partage et de la convivialité avec buffet végétarien et concert de Cumbia par le groupe Sonora de Luchar

La rencontre se fera dans le respect des gestes barrières et des règles sanitaires

- Une rencontre débat avec Marie Peltier :

26.03.2022 à la base
31 rue Bichat, 75010 Paris
De 17h à 18h30

Rencontre-débat avec Marie Peltier, historienne, spécialiste de la propagande et du complotisme

**Désinformation, complotisme :
Comment dépasser nos désaccords ?**

Rencontre organisée par Non-Violence XXI et la revue Alternatives Non-Violentes pour la sortie de son nouveau numéro.

www.nonviolence21.org

4.4.6. Les Télécauseries

Le premier confinement avait été le déclencheur de cette nouvelle (pour NVXXI) forme de communication, facile à mettre en place.

- Durée : une heure 15', souvent prolongée de 15', mais pas plus !
- De 18h à 19h15 ce qui permet à de nombreuses personnes de participer et de rester attentives.
- Une animation assez stricte, faisant respecter les horaires et les temps de parole et régulant le débat avec le public.
- Inscription obligatoire. Nous pouvons ainsi écrire aux participants après la Télécauserie, leur proposer des documents, la vidéo de la rencontre (depuis 2021) sur notre page Youtube, l'inscription à la Newsletter et bien-sûr les inciter à faire un don.
- 3 phases avec un ou une animateur/trice : courte présentation par NVXXI, environ 20 à 30' d'intervention du ou des invités, puis 30' de débat entre les invités et les participants connectés.
- Entre 50 et 100 inscrits en moyenne les 2/3 des inscrits se connectent.
- Un souci de mettre en avant des questions reliant la non-violence à des sujets d'actualités (complotisme, luttes pour le climat, Ukraine en 2022) ou de faire connaître des questions peu ou mal connues (ICP, Mauritanie, Liban).

La cible de ces Télécauseries demeure essentiellement nos réseaux de donateurs et de membres, mais certains thèmes permettent d'élargir cette cible en périphérie de nos réseaux.

Le 15 mars 2022, une Télécauserie sur l'Ukraine a attiré 160 inscrits et environ 110 participants connectés.

Liste des Télécauseries de 2022 :

- 1- **Le conflit au Sahara occidental avec Sébastien Boulay et intervenants Mauritanien - 15 fév 2022**
- 2- **Non-violence & guerre en Ukraine avec Bernard Dréano, Serge Perrin & François Marchand – 15 mars 2022**
- 3- **Vernissage de l'exposition en ligne « la non-violence c'est radical » - octobre 2022**

Sont prévues ou envisagées en 2023 :

- 1- La Désobéissance civile, un outil d'une démocratie républicaine – mars 2023
 - 2- Le paradigme de la non-violence, avec Alain Refalo – mai 2023
- Ziad Medoukh et la non-violence à Gaza ;
 - Avec Jon Palais, les stratégies d'action sur le climat et/ou sur la complémentarité des tactiques ?
 - Autres idées ?

4.4.7. Les podcasts

Les podcasts « La force de non-violence », réalisés par Célia Grincourt depuis octobre 2020 avec une aide financière et le réseau de NVXXI, continuent de séduire au-delà du public non-violent par leur qualité et leur pertinence.



A ce jour 32 épisodes ont été diffusés (dont 10 en 2022) sans compter les nombreuses petites capsules d'une dizaine de minutes sur des sujets variés.

Voici les 10 épisodes sortis en 2022

1. Janvier 2022 : Ariane et Benoît Thiran-Gulbert 1
2. Février 2022 : Ariane et Benoît Thiran-Gulbert 2
3. Mars 2022 : Rachel Lamy.
4. Avril 2022 : Samuel Légitimus
5. Mai 2022 : Thierry Pardo
6. Juin 2022 : Isabelle Alexandrine Bourgeois
7. Juillet 2022 : Philippe Beck
8. Septembre 2022 : Barbara Robra
9. Novembre 2022 : Pauline Boyer
10. Décembre 2022 : Jacques Semelin (podcast diffusé en avant-première pendant les 21 heures de la non-violence)

<https://force-nonviolence.lepodcast.fr/>

Dans l'introduction, ces podcasts citent le soutien de NVXXI, et appellent à dons sur un fond dédié géré par NVXXI.

Il est difficile d'évaluer les audiences de ces podcasts en raison de la multiplicité des supports de diffusion : abonnés directs Podcloud, Youtube, Art-district radio, Audible, etc.... Mais l'audience peut dépasser largement la dizaine de milliers d'écoutes, au moins pour certains épisodes.

4.4.8. L'agenda de la solidarité internationale

Non-Violence XXI a renouvelé son partenariat avec Ritimo pour l'édition 2022 de l'agenda de la solidarité internationale (participation financière de 1 220€, plus 288€ de frais de port, soit un cout total de 1 508€). Nous avons vendu ou distribué 224 agendas 2022, soit directement, soit au travers du réseau de nos membres. L'opération est, pour la première année, légèrement bénéficiaire (70€); mais elle est surtout conçue comme un moyen de communication sur la non-violence auprès d'un public plus large que celui de nos réseaux (12 partenaires distribuent cet agenda)

Rappel des orientations 2021/22 :

- Développer la fréquentation du site internet. Impliquer d'autres personnes (objectif qui s'inscrit aussi dans le travail en cours sur l'identité de Non-Violence XXI). (en cours)
- Communiquer de façon régulière sur les différents réseaux sociaux afin d'accroître le nombre de personnes qui nous suivent (un « community manager » ?). (réalisé avec le recrutement puis le travail de Prune Pont-Benoit)
- Poursuivre l'organisation de Télécauseries avec nos donateurs, sympathisants et autres réseaux sympathisants (4 à 6 par an). (réalisé)
- Poursuivre la série de podcasts, 6 ou 12 nouveaux épisodes. (réalisé)
- Reconduire un partenariat avec Ritimo pour les agendas 2023 sur la base de la nouvelle convention. (réalisé)
- Solliciter notre réseau de membres et partenaires financés pour créer du contenu (réalisé, et avec les 21 heures nous disposons de beaucoup de contenus en ligne)

Orientations pour 2023/24 •

- Maintenir le site à jour et moderniser toutes les pages (sur le modèle de la page d'accueil)
- Développer encore davantage notre présence et maintenir la régularité sur les réseaux sociaux, consolider notre identité notamment visuelle et notre stratégie principalement sur Instagram

- Poursuivre l'organisation des Télécauseries avec nos donateurs, sympathisants et autres réseaux proches (4 à 6 par an).
- Poursuivre le soutien à la série de podcasts, 6 ou 12 nouveaux épisodes.
- Reconduire un partenariat avec Ritimo pour les agendas 2023 sur la base de la nouvelle convention.
- Poursuivre la sollicitation de notre réseau de membres et partenaires financés pour créer du contenu (voir aussi les « 21 heures »)
- Avoir des contacts avec des mouvements non-violents à l'international

5. Liens avec le Fonds de dotation

Voir le rapport d'activité 2022 et d'orientation 2023/24 du Fonds de dotation en annexe

Rappel : la convention « permanente » signée le 15 mars 2019 entre le Fond de dotation et l'association NVXXI, pour confier à celle-ci diverses tâches de promotion et de gestion du Fonds, a été tacitement renouvelée en avril 2022 et avril 2023. Elle comprend un accord d'avance de trésorerie jusqu'à réception des prochains legs ou donation. Le Fonds de dotation ayant reçu un don de 6 000€ en 2021 et de 9 500€ en 2022, il va pouvoir régler une partie de ses dettes vis-à-vis de NVXXI. Il va en outre initier des actions de communication en 2023.

Rappel des orientations 2022/23 :

- Formation du secrétaire administratif de NVXXI, Mathieu Nollet, en mars 2022 sur les legs (organisée par l'association française des fundraisers). (réalisé)
- Elargissement des tâches de Mathieu Nollet : appui au trésorier du Fonds (écritures comptables) et participation aux actions de communication. (partiellement réalisé)
- Etudier une éventuelle participation au Salon des séniors en mars 2023 (réalisé, participation effective en mars 2023)
- 3 à 6 nouveaux contacts en 2021 pour des legs au Fonds de dotation. (réalisé)
- Développer la communication sur legs et donations, notamment avec les capsules vidéo (non réalisé)
- 1 convention signée (réalisé) et 1 formation assurée par François Marchand et/ou Mathieu Nollet (non réalisé)

Orientations pour 2023/24

- Affiner les cibles pour la communication.
- Réitérer la participation au salon des séniors en mars 2024.
- Faire un visuel de promotion des legs à la non-violence pour utilisations multiples et notamment des insertions dans des revues.
- Test à l'automne 2023 d'insertions dans la presse écrite via les «gracieux» (société IDEO).
- 3 à 6 nouveaux contacts en 2023 pour des legs au Fonds de dotation.
- 1 convention signée et 1 formation assurée par François Marchand et/ou Mathieu Nollet.

6. Vie associative

6.1. **Fonctionnement en 2022**

Le fonctionnement de l'association a été perturbé plusieurs mois par des absences de nos salariés et le départ de Johann Naessens (rupture conventionnelle signée en juin). Pendant un mois, en mars-avril, les activités de l'association ont reposé quasi-exclusivement sur François Marchand.

Mathieu Nollet a ensuite assuré la gestion courante de l'association sur son contrat à mi-temps entre avril et août. Puis son temps de travail hebdomadaire a été augmenté de 18 à 24 heures avec des fonctions élargies à la coordination de NVXXI ; Prune Pont-Benoit a été recrutée en septembre à 26 heures hebdomadaires, ce qui a permis de relancer des actions de communication, dont les 21 heures de la non-violence.

6.2. Réunions statutaires et évolution du Bureau et du Conseil d'Administration

Depuis la crise sanitaire, le nombre de réunions annuelles du CA de Non-violence XXI est de 4 :

- 2 CA en visioconférence (printemps et automne) pour les décisions concernant toutes les aides financières.
- 1 CA et une AG suivi d'un CA, en présentiel, pour tous les autres sujets et pour maintenir un lien fort entre tous nos membres.

Les réunions de Bureau, presque systématiquement organisées en visio, ont été plus nombreuses. 6 réunions en 2022, dont 2 élargies aux instructeurs.trices pour les aides financières. Le Bureau travaille beaucoup par email, et les dossiers sont partagés sur OneDrive. Lors de l'assemblée générale de 2022, Lolita Hubert a rejoint le Bureau, portant ses membres à 4.

Situation des membres de NVXXI en 2022 :

- Membres ONV de NVXXI : 2 nouvelles ONV ont été accueillies à l'AG de 2022 : Alerte-Planète (alias XR) et le RAP (Résistance à l'agression publicitaire), ce qui a porté le nombre d'ONV membres à 18.
- Membres personnalités : aucune nouvelle personnalité n'a été accueillie en 2022

Elargissement et renouvellement du CA et du Bureau :

- Le CA est actuellement composé de 14 administrateur.trices et de 5 remplaçant.es.
- Le Bureau est actuellement composé de 4 membres.

Le CA est aujourd'hui quasiment complet (15 personnes maximum selon les statuts). Il serait bien de consolider le Bureau en élisant une cinquième personne notamment pour faire face à la croissance d'activité de Non-Violence XXI, liée à la signature du partenariat avec la FPH (RH plus importantes, actions propres à NVXXI plus nombreuses, contacts avec d'autres organismes et associations, etc...)

Elections du CA de NVXXI - AG du 3 juin 2023

Légende

A (ré)élire en 2023

A réélire en 2024

Titulaire	Suppléant·e	ONV présente	Démisionnaire
BISOT Anne-Catherine		individuelle	
HILLER Margarete		L'Arche	
GRINCOURT Célia	LE COUTOUR Agnès	CANVA	JOFFRE Alain
LELEU Denyse		individuelle	
LEMIELLE Pierre-Marie	POIROT-ABBACI Ghita	Alerte planète	
LEPERCHEY Georges		PBI	
LESAUVAGE Patrick		MAN	
MARCHAND François		individuelle	
MASSIEU Françoise	BOUCHEZ-WILSON Geneviève	ACNV	
MOLLIERE Catherine	COMPAIN Florent	Amis de la Terre	
NKUNDABASHAKA Augustin		MIR	
PERRIN Serge		MAN	
ROUX Adrien	HUBERT Lolita	Alliance citoyenne	
TRICHARD Elouan		ANV-COP 21	
GAMBLIN Guillaume		Silence	
REFALO Alain		CRNV	

Bureau de NVXXI

Titulaire	Suppléant·e
BISOT Anne-Catherine	
MARCHAND François	
MASSIEU Françoise	Geneviève Bouchez-Wilson
HUBERT Lolita	
Candidature ouverte	

6.2.1. Mode de gouvernance :

Suite au mandat défini lors de la précédente AG, le groupe gouvernance a réalisé plusieurs travaux :

- La définition des 7 orientations souhaitées pour Non-violence XXI (voir 6.3 et en annexe)
- La réflexion sur de nouveaux modes de gouvernance, qui seront soumis au vote de l'AG 2023 (en annexe)

Rappel des orientations 2022-2023 :

- Renforcer le CA et le Bureau. (réalisé)
- Organiser dans l'année plusieurs Bureaux dits de régulation pour désamorcer d'éventuels conflits et offrir un espace de parole aux salariés. (non réalisé en soit, mais les mouvements de personnel ont de fait ouvert des espaces de dialogue)
- Mettre en place le groupe de réflexion sur la gouvernance de NVXXI et renforcer notre expertise dans ce domaine pour mieux impliquer nos membres, déjà fortement mobilisés par leurs propres projets. Pour cela, mobiliser ceux de nos membres qui disposent de compétences dans ce domaine (IFMAN, ACNV ?) (réalisé, via un accompagnement par l'IFMAN du groupe gouvernance)

- Demander une subvention sur le thème de notre gouvernance au FDVA (fait en mars 2022), mais ne pas attendre la réponse pour engager le travail. **(réalisé, mais non acceptée)**
- Travailler sur les questions suivantes en rapport avec le Contrat d'Engagement Républicain :
 - Faut-il prendre position en tant que NVXXI ? Aucune position claire concernant NV-XXI, n'a encore été définie : certain.es membres pensent que NV-XXI devrait se positionner contre cette disposition, voire faire un appel à la désobéissance ; d'autres pensent que NV-XXI jouerait son rôle en informant via ce débat ses membres ONV. qui peuvent ensuite se positionner elles-mêmes **(non réalisé)**
 - Faire un « état des lieux » : nos membres et partenaires sont très variés et leur exposition aux risques de cette loi peut être très différente : Alliance citoyenne (ciblée par l'affaire de Grenoble et du burkini), mais aussi les AT, ANV-Cop21, le MAN, etc. sont directement impactés (désobéissance civile notamment). D'autres ONV comme l'IFMAN, ANV, ACNV etc. le sont beaucoup moins. **(non réalisé)**

Orientations pour 2023/24

- **Mettre en place et tester les propositions du Groupe « gouvernance » après vote de l'AG 2023**
- **Proposer des modifications (statuts et RI) à voter dans une AG extraordinaire à organiser en 2024.**
- **Renforcer le bureau d'un.e 5^e membre**
- **Mettre en place des entretiens annuels avec les salarié.es**

6.3. Les nouvelles missions de NVXXI (objet secondaire des statuts).

Rappel : Les statuts de NVXXI, revus en 2018, ont élargi son objet originel (financement et communication), en y ajoutant « Non-Violence XXI a pour objet secondaire de favoriser les rencontres et de mutualiser des initiatives allant dans le sens du développement des organisations non-violentes françaises, et de la promotion de la résolution non-violente des conflits. ».

Les premiers travaux du groupe gouvernance, présentés en CA en novembre, ont fait ressortir 7 orientations souhaitées pour Non-violence XXI, dont quatre thématiques nouvelles ou non formalisées dans les statuts :

1. Renforcer la fonction de tête et d'animation de réseau de NVXXI et impulser des dynamiques de réseau
2. Développer les actions internes de mutualisation des moyens
3. Orienter NVXXI comme organisme de défense de la non-violence quand elle est attaquée
4. Orienter NVXXI comme organisme de « labellisation » non-violente à la demande de nos partenaires

Voici ce qui a été fait dans ces domaines en 2022 :

- Le paragraphe 4 ci-dessus rend compte d'une partie de ces activités autour des actions de communication, dont les 21 heures de la non-violence.
- Archives de la non-violence : nous avons engagé un processus de traitement des « archives de la non-violence » au travers d'un partenariat avec la Contemporaine de l'Université de Nanterre, spécialisée dans les mouvements sociaux. Le rôle de NVXXI est limité et chaque mouvement est invité à traiter lui-même ses archives avec les professionnels de La Contemporaine et avec des archives régionales ; concrètement, le MAN fédéral et le MAN Lyon, l'IRNC, le MIR, l'association (dissoute) Non-violence actualité, Les déboulonneurs ont commencé ce travail. Le petit groupe constitué pour réunir les archives de Jean-Marie Muller a finalisé son travail et les 113 boîtes d'archives répertoriées devraient être déposées à la Contemporaine avant la fin 2023. Celles de

Jacques de Bollardière seront déposées à la Bibliothèque municipale de Lorient, selon les vœux de la majorité de ses enfants.

- Non-violence et les questions de sécurité : NVXXI a coordonné une demande de la municipalité de Villejuif concernant initialement (2020) « la formation à la régulation non-violente des conflits de sa police municipale ». Cette demande s'est aujourd'hui transformée en une assistance plus globale à la politique de sécurité de la ville. Le rôle de NVXXI a été de mettre en contact les responsables municipaux avec nos partenaires (IFMAN + Comité ICP et DU ICP + Médiation nomade en région parisienne). D'autres demandes similaires, plus ou moins précises, ont émergé depuis. Ce projet n'a pas avancé en raison de la démission d'un grand nombre des policiers municipaux et de l'effectif insuffisant actuel ; toutefois un conseiller municipal suit actuellement (1^{er} trimestre 2023) le DU d'Intervention civile de paix. Dès que possible, NVXXI essaiera d'étendre cette approche avec ses membres et partenaires, en fonction de leur implantation régionale.
- Réflexion sur le CER : pour accompagner nos membres face au Contrat d'Engagement Républicain, qui menace l'accès aux financements publics de certaines associations non-violentes, nous avons organisé deux débats. Le premier, lors de l'AG de 2022, accompagné d'un exposé d'Antonio Delfini, chercheur associé au CLERSE de l'Université de Lille et co-rédacteur de rapports sur la liberté associative. Le second, lors de notre CA de novembre, autour du cas d'Alternatiba Poitiers.
- Réflexion sur la désobéissance civile : Une définition de la désobéissance civile sera proposée à l'adoption lors de notre AG 2023. Elle pourra servir de base à des interventions de NVXXI visant à défendre ce mode d'action qui fait actuellement l'objet de diverses attaques.

Rappel orientations 2022-2023 :

- Voir orientations du paragraphe 4-2
- Poursuivre le (lent) travail d'archivage de la non-violence en France avec La Contemporaine. (réalisé)
- Suivre l'expérience « Non-violence et sécurité » de Villejuif et l'étendre à d'autres expériences avec nos membres et partenaires après les premiers résultats sur Villejuif. (en partie réalisé)

Orientations pour 2023/24

- Poursuivre le (lent) travail d'archivage de la non-violence en France avec La Contemporaine
- Poursuivre l'expérience « Non-violence et sécurité » de Villejuif et l'étendre à d'autres expériences avec nos membres et partenaires après les premiers résultats sur Villejuif.
- Proposer une définition de la désobéissance civile pour affirmer et défendre son caractère non-violent.

6.4. Relations avec les fondations

Rappel : la relation avec UMPT (Un monde par tous) a été repositionnée en fonction d'orientations discutées le 22 octobre 2019 chez Patrick Lescure, son fondateur : maintien du montant de 73 000€ alloué annuellement, pour financer des projets orientés vers la solidarité internationale et les luttes pour changer le monde (résumé très bref), et le fonctionnement de NVXXI (8 500€). UMPT avait souhaité l'arrêt, en 2021, des subventions régulières attribuées historiquement à certains de nos membres (avant même la création de Non-violence XXI). Seule celle attribuée au Comité ICP (8 500€/an) est maintenue.

Les contacts avec la FPH (Fondation Charles Léopold Meyer pour le progrès de l'Homme) ont abouti début 2021 à un partenariat de 3 ans, prolongé d'un an suite à une réorganisation du fonctionnement de la FPH.

Non-Violence XXI avait à nouveau sollicité la fondation LUSH en 2022, ainsi que le Fonds pour le Développement de la Vie Associative-FDVA « Fonctionnement et innovation », mais sans retours positifs de leur part.

Nous recherchons d'autres fondations intéressées.

Rappel des orientations 2022-2023 :

- Poursuivre les contacts dans le vaste monde des fondations avec l'objectif de trouver des partenaires financiers stables. (non réalisé)

Orientations pour 2023/24

- Rechercher d'autres fondations intéressées.
- Reprendre des contacts avec la Fondation de France qui fût notre soutien initial en 2002-2005 en tant que tête de réseau.

7. Rapport financier

Le Cabinet Pasquinelli, que nous remercions pour la qualité de sa prestation, assure la comptabilité de Non-Violence XXI, à partir des documents et informations transmis par Mathieu Nollet. Ce dernier propose au Bureau la répartition des frais généraux entre les différents projets et activités (approche analytique). Anne-Catherine Bisot, en tant que trésorière, l'appuie sur ces fonctions, et rencontre avec lui deux fois par an Mathilde Congiu, du Cabinet.

Les frais de personnel représentent la moitié de nos dépenses. Ils ont été inférieurs de 12 000€ au prévisionnel, du fait de congés maladie et de paternité, et de deux mois avec un seul salarié.

L'organisation des 21 heures a nécessité un engagement financier important, tout particulièrement la location d'un studio (avec matériel et techniciens, 5300€) pour lequel nous avons cependant bénéficié d'un tarif préférentiel.

Les charges de gestion courante sont restées du même ordre que celles de 2021.

Le coût des différentes activités de NVXXI, après répartition des salaires et des frais généraux, a été le suivant, pour un total de 79 142€ :

➤ Communication :	27 026€	34% des dépenses
➤ Fonctionnement	23 049€	29% des dépenses
➤ 21 heures :	21 705€	27% des dépenses
➤ Expo d'affiches	5 058€	6% des dépenses

3% des dépenses ont été engagées pour le compte du Fonds NVXXI, qui en assure le remboursement.

A ces dépenses s'ajoutent les aides financières versées en 2022 (99 000€).

Les dépenses non engagées pour les salaires ont permis de faire face aux dépenses non prévues au BP. Mais 10 000€ de subventions prévues au BP n'ont pas été obtenus. De ce fait, le report sur 2023 d'une partie de la subvention de 40 000€ versée par la FPH a été limité à 2 000€ (9 000€ prévus au BP).

Compte tenu de ce qui précède, l'année 2022 se solde par un résultat positif de 2 065€.

L'AG devra se prononcer sur l'affectation de l'excédent : compte tenu de la situation négative de nos fonds propres (-1 963€), il est proposé de l'affecter au report à nouveau, qui pourra ainsi redevenir positif.

Rappel des orientations 2022-2023 :

- Confirmer les éléments de l'approche analytique (réalisé)

- Rechercher des formules de placement équitable, en rencontrant un spécialiste. (réalisé début 2023, sans succès)

Orientations pour 2023/24

- Elargir et consolider les sources de financement
- Trouver une structure pour reprendre une partie du bail locatif et ne garder que deux postes
- Compléter la réflexion sur les placements équitables, et prendre les décisions ad hoc

Le Bureau remercie les trois salariés de 2022 pour leur implication, leur motivation et leur professionnalisme. Le nouveau dynamisme de Non-violence XXI leur doit beaucoup.